

**Mise en garde**

**Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.**



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mercredi 14 juillet 2021 à 8 h 30  
530, avenue Davaar à Outremont**

---

***Cette séance ordinaire a été tenue à huis-clos par vidéo-conférence, le tout en conformité avec l'Arrêté ministériel 2020-004 par lequel la ministre de la Santé et des Services sociaux a mis en place des mesures spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques de propagation de la Covid -19.***

**PRÉSENCES :**

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement  
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien  
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé  
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan  
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et Chef de division - Soutien administratif  
M. Jean-François Meloche, Directeur adjoint - Gestion du territoire  
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice d'arrondissement  
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice adjointe - Qualité de vie  
Mme Guerda Philistin, Secrétaire-rechercheur

---

**10.01- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président déclare la séance ouverte à 8 h 36.

---

**10.02- MOT DU MAIRE ET DES ÉLU(E)S**

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

LE MOT DU MAIRE ET DES ÉLUES ET ÉLU DÉBUTE À 8 H 36 A 8 H 40.

---

**CA21 16 0223**

**ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 14 JUILLET 2021, À 8H30**

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 14 juillet 2021, à 8 h 30, en modifiant le nom de l'élu donnant la motion au point 65.01.

**VOTE**

**Votent en faveur:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau,  
Fanny Magini, Mindy Pollak

**Votent contre:** Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

---

**10.04 - PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS**

AUCUNE QUESTION

---

**CA21 16 0224**

**ACCORDER UN CONTRAT À DEMIX CONSTRUCTION UNE DIVISION DE GROUPE CRH CANADA INC. POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE, DES TROTTOIRS, IMPLANTATION DE MESURES D'APAISEMENTS À LA CIRCULATION SUR L'AVENUE CLAUDE-CHAMPAGNE DANS LE CADRE DU PRR 2021 POUR UN MONTANT DE 1 138 625,25 \$, TAXES INCLUSES - APPEL D'OFFRES PUBLIC OUT-TRV08-21 - 6 SOUMISSIONNAIRES / AUTORISER UNE DÉPENSE TOTALE DE 1 374 419,04 \$, INCLUANT LES TAXES, LES FRAIS INCIDENTS ET LE BUDGET DE CONTINGENCES / DÉPENSE PROVENANT DU BUDGET DU PDI**

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

**D'ACCORDER** un contrat à Demix Construction une division de groupe CRH Canada Inc. pour des travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs, implantation de mesures d'apaisements à la circulation sur l'avenue Claude-Champagne dans le cadre du PRR 2021;

**D'AUTORISER** une dépense de 1 138 625,25 \$, taxes incluses à l'entrepreneur Demix Construction pour les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs, implantation de mesures d'apaisement à la circulation sur l'avenue Claude-Champagne dans le cadre du PRR 2021;

**D'AUTORISER** une dépense de 65 000 \$, taxes incluses, à titre de frais incidents;

**D'AUTORISER** une dépense de 170 793,79 \$, incluant les taxes à titre de budget de contingences;

**D'AUTORISER** une dépense totale de 1 374 419,04 \$, incluant les taxes;

**D'IMPUTER** cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**VOTE**

**Votent en faveur:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau,  
Fanny Magini, Mindy Pollak

**Votent contre:** Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1218959001

**CA21 16 0225**

**ADDENDA - MODIFIER LA RÉOLUTION CA21 16 0163 DU 7 JUIN 2021 DE MANIÈRE À REFLÉTER LE MONTANT OCTROYÉ À LA « TABLE DE QUARTIER D'OUTREMONT ». LE SOUTIEN FINANCIER TOTAL ACCORDÉ À LA « TABLE DE QUARTIER D'OUTREMONT », POUR LA PÉRIODE 2021-2022 AFIN D'APPUYER SON DÉMARRAGE ET RÉALISER LE PORTRAIT DE QUARTIER CONFORMÉMENT AU CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'INITIATIVE MONTRÉLAISE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL EST DE 26 380 \$ ET NON DE 16 380 \$**

**ATTENDU** que le soutien financier octroyé par la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) s'élève à 16 380 \$;

**ATTENDU** que dans le cadre du même projet, le soutien financier de l'arrondissement, financé à même le budget de fonctionnement, s'élève à 10 000 \$;

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Valérie Patreau

**DE REMPLACER** le premier paragraphe de la résolution CA21 16 0163 du 7 juin 2021 par le suivant:

**D'ACCORDER** un soutien financier de 26 380 \$ à la « Table de quartier d'Outremont », pour la période 2021-2022 afin d'appuyer son démarrage conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local.

**VOTE**

**Votent en faveur:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**Votent contre:** Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1217378006

---

**CA21 16 0226**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2021) (AO-513), VISANT À MODIFIER L'ARTICLE 128 ET 129, SOUS-SECTION VIII DUDIT RÈGLEMENT AFIN DE RETIRER LE TERME PARC BEAUBIEN**

Le projet de règlement a été déposé aux élu(e)s avec le sommaire décisionnel;

Considérant que la présente séance est exceptionnellement tenue à huis-clos en respect des décrets ministériels, veuillez noter que le projet de règlement a été déposé en ligne avec l'ordre du jour pour être consulté par les citoyens(nes);

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le Maire Philippe Tomlinson donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2021)* » (AO-513) visant à modifier les articles 128 et 129, Sous-section VIII dudit règlement afin de retirer le terme parc Beaubien » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et je dépose le projet de règlement.

L'objet de ce règlement vise à retirer des articles 128 et 129 du règlement la référence au parc Beaubien et ainsi permettre l'occupation d'autres terrains sportifs.

40.01.1 1217378008

---

**CA21 16 0227**

**ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS (EXERCICE FINANCIER 2021) (AO-513), VISANT À MODIFIER L'ARTICLE 128 ET 129, SOUS-SECTION VIII DUDIT RÈGLEMENT AFIN DE RETIRER LE TERME PARC BEAUBIEN**

**ATTENDU** les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1217378008;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

**D'ADOPTER** un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (AO-513) visant à modifier les articles 128 et 129, Sous-section VIII dudit règlement afin de retirer le terme parc Beaubien* » et ainsi permettre l'occupation d'autres terrains sportifs.

**VOTE**

**Votent en faveur:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**Votent contre:** Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01.2 1217378008

---

**CA21 16 0228**

**MOTION DE LA CONSEILLÈRE FANNY MAGINI - POSE DE DEUX BARRIÈRES DANS LES RUELLES AU NORD ET AU SUD DE L'AVENUE DUCHARME, ENTRE LES AVENUES MCEACHRAN ET DAVAAR**

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité des personnes qui se déplacent à pied est une priorité pour notre administration;

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur en question est reconnu unanimement comme étant dangereux à cause du nombre élevé de véhicules en transit notamment aux heures de pointe;

**CONSIDÉRANT QUE** de multiples demandes pour l'ajout de mesures de sécurisation de la part de résidentes et résidents ont été faites au cours des dernières années;

**CONSIDÉRANT QU'**une analyse sera mise en Suvre rapidement pour identifier des pistes de solutions afin de sécuriser les rues et les ruelles;

**CONSIDÉRANT QUE** les ruelles sont un milieu de vie notamment pour les enfants, que le transit véhiculaire vient rendre ces endroits dangereux et qu'une action à court terme est nécessaire;

**CONSIDÉRANT QUE** des barrières de ruelles sont des mesures efficaces afin de réduire le transit et que leur installation peut se faire rapidement;

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Mindy Pollak

**QUE** des barrières dans les ruelles au nord et au sud de l'avenue Ducharme, entre les avenues McEachran et Davaar soient installées le plus rapidement possible.

**VOTE**

**Votent en faveur:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**Votent contre:** Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

65.01

---

**CA21 16 0229**

**MOTION DU MAIRE PHILIPPE TOMLINSON - DÉPÔT DE LA LISTE DES DOS D'ÂNES 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité des personnes est une priorité pour notre administration;

**CONSIDÉRANT QUE** l'arrondissement d'Outremont installe annuellement multiples dos d'ânes sur son territoire depuis les dernières années;

**CONSIDÉRANT QUE** des dos d'ânes sont reconnus comme une mesure d'apaisement de la circulation efficace pour réduire la vitesse des véhicules motorisés (automobiles, SUV, camions,...);

**CONSIDÉRANT QUE** 84 dos d'ânes ont été installés au cours du dernier mandat;

**CONSIDÉRANT QUE** de multiples demandes citoyennes pour ce type d'installation sont toujours en attente;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Mindy Pollak

**QUE** la liste de dos d'ânes suivante soit prise en compte et analysée pour installation d'ici la fin de l'année en cour (entre parenthèse, une suggestion du nombre de dos d'ânes par tronçon) :

**District de Joseph-Beaubien**

Avenue Outremont, entre Van Horne et Ducharme (2)

Avenue Outremont, entre Ducharme et Manseau (1)

Avenue Outremont, entre Bernard, Lajoie et Van Horne (3) - Mais version "2 bosses" pour les autobus

Avenue Marsolais (2)

Avenue St-Cyril (1)

Avenue Wiseman, entre St-Just, Laviolette et Bernard (2)

Avenue Wiseman entre Joyce, Lajoie, Marsolais, Duverger et Van Horne (3) Avenue Stuart, entre Lajoie et Bernard (1)

Avenue Stuart, entre CSC et St-Viateur (1)

Avenue Bloomfield, entre Fairmount et St-Viateur (3)

Avenue Bloomfield, entre Bernard et Lajoie (1)

Avenue Bloomfield, entre VH et Ducharme (1)

Avenue Champagneur, entre Bernard et Lajoie (1)

Avenue de l'Épée, entre Ducharme et Van Horne (1)

**District de Jeanne-Sauvé**

Chemin Bates, entre Rockland et Pratt (6)

Avenue Davaar, entre Ducharme et Côte Sainte Catherine (4)

Avenue Pratt, entre Bates et duManoir (2)

Avenue Antonine-M, entre Lajoie et Van Horne (2)

**District de Claude Ryan**

Avenue De L'Épée, entre Fairmount et Elmwood (2)

Avenue De L'Épée, entre Elmwood et St-Viateur (2)

Avenue Nelson, entre Villeneuve et St-Joseph (2)

Avenue Edouard-Charles (1)

Ruelle entre Bloomfield et de l'Épée, entre Saint-Viateur et Elmwood (2)

**District de Robert-Bourassa**

Avenue Willowdale (3)

Avenue Mont-Royal (4)

**VOTE**

**Votent en faveur:** Philippe Tomlinson, Jean-Marc Corbeil, Valérie Patreau, Fanny Magini, Mindy Pollak

**Votent contre:** Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

65.02

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 8 H 56

70.01

---

---

Philippe Tomlinson  
Maire de l'arrondissement

---

Julie Desjardins  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 août 2021.